

Compte Rendu

Morez, jeudi 18 septembre 2014

Date et horaires de la réunion : 18 Septembre 2014 à 19h30
Lieu : Salle d'honneur de la mairie de Morez

Membres présents : Yves Grandclément, Jérôme Banhegyi, Rémy Benoit Guyod, Mireille Imberty, Jean-Christophe Savoie ; Maxime Grenard, Séverine Tournier, Irène Berney, Pascale Bosmorin, Patrice Borlet, Christine Duvergt, Didier Gabry, Philippe Gamba, Valérie Gauthier, Jacky Rousseaux, Anne Teste.
Membres excusés : Irène Bernet, Marcel Striby, Catherine Bonnefoy, Thomas Baracchini, Jean-Louis Gauthier, Christelle Raffin.

Président ou animateur de la séance : Yves Grandclément en sa qualité de Président
Secrétariat de la réunion assuré par : Anne C. Teste Pauwels

▪ ORDRE DU JOUR

- 1 – Sponsoring & subventions – Projet de Convention à valider avec la Sogestar.
- 2 – Echancier des manifestations organisées par le Comité
- 3 – Sélection du meilleur skieur – nomination CDOS : Lucie Colin, Titouan Banhegyi, Loriane Sutter...
- 4 – Partage des tâches : loto, Presse, Montagne Propre, etc
- 5 – Financement de la Section Sportive
- 6 – Relations presse / Plan Média,

1 - Sponsoring & subventions

• Fonctionnement, organisation générale : Yves souhaite avoir droit de regard sur tous les courriers ou mails importants à destination des partenaires ou clubs, avant leur envoi. Ceci pour être tenu parfaitement

au courant de ce qui se passe au sein du Comité ; en revanche, chaque commission garde son autonomie pour son organisation en interne.

• Autre point précisé : Yves préconise qu'une fois les décisions entérinées au Comité Directeur, on n'y revienne pas, et qu'on n'épilogue pas.

• Pascale Bosmorin a distribué un tableau de comptes prévisionnels de la saison à venir, avec les réserves utilisables pour chaque commission. Son commentaire du tableau éclaire sur les affectations des postes budgétaires. Il en ressort toute l'importance des partenaires que ne manqueront pas de trouver les membres du bureau du Comité pour financer les saisons à venir.

Il faut aller négocier Pour les équipes départementales auprès du Conseil Général, démarche non encore effectuée par Yves, qui demande un petit projet sous forme de dossier de présentation des forces vives en ALPIN et en SAUT, de manière à être étayé lors de son rendez-vous au Conseil Général. Anne C. se propose d'aider à la réalisation des dossiers de sponsoring, étant dotée d'un bon outil informatique pour la mise en page. Elle montre son projet de dossier.

• Une subvention de 2.970 euros attribuée au titre d'aide aux sportifs handicapés n'a pas encore affectée aux commissions, puisque aucun skieur handicapé ne grossit actuellement les rangs du Comité. Philippe Gamba suggère qu'on se rapproche du ski-club du Lizon, qui serait à priori ravi d'organiser quelque chose avec les volontaires du Comité : par exemple une journée découverte fond et alpin, avec l'aide qu'on pourrait aussi requérir auprès du Ski-Club du Grandvaux. Didier Gabry à son tour propose de co-organiser une Coupe de France en alpin et handisport, sur les sites de la Faucille ou la Serra. Didier se déclare volontaire pour cette initiative ; on garde donc les 2.970 euros dédiés à cette affectation, même si le calendrier n'est pas encore connu.

• Les personnes présentes à l'assemblée prennent conscience de l'ampleur des postes budgétaires des

Compte Rendu

salaires : Marie la comptable, les entraîneurs, etc... Philippe Gamba semble remarquer une faute de comptes, dans les calculs du tableau, mais Didier Gabry affirme qu'on est finalement « mieux en budget » que l'année précédente. Pascale Bosmorin va revoir ce décalage de lignes de comptes avec Marie pour tirer ça au clair. Pour synthèse, précisons que les subventions sont affectées à des postes sans obligation d'y correspondre à 100%, le souci étant plutôt de mettre des recettes face à chaque poste budgétaire « non compressible », ce qui explique qu'une allocation « Montagne Propre » comble une partie de salaire (mi-temps) de la comptable, si l'on ne trouve pas d'autre solution. On pourra plus facilement trouver des partenaires financiers pour cette opération plus tard (Montagne Propre a lieu en mai).

Convention avec la SOGESTAR

- Le projet de convention avec la Sogestar a été envoyé par mail à tous les participants, donc lu avant la réunion. Tout le monde semble en accord avec Yves sur les points suivants : Yves rajoute dans la convention au chapitre 4 les clauses résolutoires : simplement pour préciser le public concerné par l'application de cette convention, qui semble un peu inadéquat dans la rédaction présente. Yves va y apporter quelques modifications, afin que ne soient concernés que les skieurs adhérents à un club Jurassien ! En effet, on ne peut être tenu responsable de propos déplacés de la part de tous les skieurs présents sur la station (touristes...).

Les deux avenants (alpin et nordique) sont examinés de la même façon : on accepte volontiers de distribuer des brochures de la Sogestar au moment de l'AG du Comité, mais le public étant déjà client, il est déjà « acquis ». On proposera plutôt de diffuser les docs ailleurs, en vacances, etc, pour toucher de nouveaux prospects. Les affichages de banderoles pourront uniquement se faire sur le territoire de la station. Yves se charge de reformuler ce paragraphe de la convention.

- On aurait besoin de précisions sur les 10 forfaits mis à disposition des VIP.
- Message d'Yves : veiller à inviter les directeurs et directrices de la station, au sein des manifestations du Comité, Remises des prix, etc. • Pour l'avenant sur le ski de fond : Yves demande d'ôter les mentions relatives à la Transju, à la Transjeunes, et la traversée du Massacre Car le CD 39 n'est pas directement concerné par l'organisation de ces épreuves.
- Jérôme propose que Gérard fasse la liste des jeunes concernés par la gratuité des forfaits auprès de la Sogestar, (à demander pour les jeunes qui dépendent du Comité : sections sportives de Morez et des Rousses).
- La Sogestar nous impose de nous inscrire au calendrier prévisionnel de la logistique à mettre en œuvre avant d'organiser un événement ou une course sur leur domaine, ce qui leur permettra d'anticiper et nous évitera de nous trouver sans ressources techniques au matin d'une course : sans damage...

2 – Echancier des manifestations

- Ce chapitre est prématuré, puisque les calendriers sont en cours de décision la semaine du 24/09. On y reviendra.

3 – Sélection du meilleur skieur – nomination CDOS

- Les Alpains dévoilent Noé Braud pour la nomination, en plus des trois skieurs pré-cités par les autres commissions. C'est finalement lui qui l'emporte d'une courte longueur devant Loriane Sutter, et sera présenté au CDOS s'il est disponible (élection pendant les vacances de la Toussaint ?). Son palmarès de la saison passée met enfin en lumière un jeune Jurassien en ski alpin, ce qui n'est pas si fréquent face à la concurrence alpine.

4 – Montagnes Propres – Mai 2015

- L'opération « Montagne Propre » = ramasser tous les déchets sur la montagne. On le finance grâce aux subventions. La première année, on a touché 9.000 euros de Véolia, et on a trouvé d'autres partenaires privés en plus. Il faut monter le dossier et démarcher les partenaires. Il faut se rapprocher de Dominique Piazola, qui serait prêt à nous aider.
- Les entraîneurs sont très impliqués dans l'opération montagne propre, cependant il nous faudrait un élu responsable pour prendre en charge les démarches pour mettre en place cette action. Qui se propose ? La question est restée en suspens.

Compte Rendu

5 - Financement de la Section Sportive – Morez et les Rousses

- 48 élèves sont à Morez au lycée en section sportive, et 68 aux Rousses (30 alpins et 38 nordiques dont 2 biathlètes, 4 sauteurs et 32 fondeurs). L'Education Nationale ne donnant presque plus rien pour cofinancer les entraîneurs (aujourd'hui il semble interdit de financer des intervenants extérieurs sur le temps scolaire), charge à nous d'imaginer d'autres financements.

- Yves assure que le Comité Départemental a pour tâche de demander aux Com/com une aide pour pallier au manque de budget de l'Education Nationale. Yves soumet à l'assemblée le courrier type qui va être envoyé cette semaine. Yves précisera dans son courrier les aides en ressources humaines et matérielles (camions, déplacements) apportées par le Comité.

- Patrice Borlet rappelle que Nicolas Michaud voulait mettre un entraîneur à disposition de la section sportive pour l'hiver. « Pour l'instant, répond Yves, on n'a aucune information officielle, ni sur le niveau de l'engagement du CNSNMM. En attendant qu'une solution soit trouvée, Yves envoie Tanguy Bosmorin en fond et Johann en alpin plusieurs fois, selon leur emploi du temps. La commission Alpine va s'occuper de gérer le planning de Johann (Valérie Gauthier et Philippe Gamba).

D'autre part, Samuel Forestier va s'occuper du fond au collège pour les 3^è, avec Gérard et en commun avec les élèves fondeurs de Morez • Yves rappelle l'importance de la qualité d'enseignement dans ce type de poste : les entraîneurs sont particulièrement compétents actuellement, et on aura du mal à trouver à les remplacer. Petite parenthèse : il est bien stipulé dans la fiche de poste de travail de Johann qu'il doit faire des heures de travail au collège des Rousses. A nous d'adapter son travail selon les besoins aux Rousses.

Divers

- Rémi Benoit-Guyod trouve que les subventions pourraient être réparties plus équitablement. On apprend donc que certains entraîneurs sont payés par le comité, d'autres par Montagne du Jura, (Erwan Faivre pour les entraînements alpins au lycée de Morez pour cet hiver) Il est difficile, finalement, pour les néophytes, de prendre connaissance des subtilités des dossiers en intégrant le nouveau bureau du Comité. Yves précise que les budgets alloués sont répartis au prorata du nombre de skieurs.

- Rémi explique qu'en ski Alpin, Noé Braud et Jules Mermet Husson sont tous deux sportifs de haut niveau, on pourrait donc leur dédier un budget.

- Yves précise : « On n'est pas figé dans le budget, on peut décaler les sommes dans les cases, si on le souhaite, sachant que les priorités restent quand même de fonctionner avec des réserves potentielles d'année en année pour les postes salariés. »

- A propos d'iniquité, Pascale soulève l'inégalité des budgets assurances qu'elle n'a pas touchés (pas de subvention, n'ayant pas de bus à charge). Patrice Borlet suggère qu'on lui prête les bus des autres commissions au lieu de les louer à 30 centimes d'euro par km, à concurrence de 700 euros. Ce que tout le monde accepte. Au sujet des assurances responsabilités civiles du Comité, on était mal assuré pour les activités à l'intérieur des salles de sport. En fait, depuis renégociation, on paie 22 euros de moins par an (Chez Pascal Tissot). Suggestion : on pourrait peut-être aller demander un devis à la MAAF et les mettre en concurrence. Et en amenant 3 véhicules en « flotte », on peut sans doute renégocier un tarif plus intéressant.

6 – Relations Presse / Plan Média

- Ce chapitre n'a pu être abordé, faute de temps. Il est remis à l'ordre Du jour pour la prochaine réunion de fin novembre, (date à définir). Yves demande néanmoins à Anne C. de rédiger un sujet su le Comité pour le magazine « Ski de fond ». Ils se mettent d'accord pour une interview préalable. Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22.25 h.

Le Président
Yves GRANDCLEMENT

La secrétaire
Anne C. Teste Pauwels